

Programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec une incapacité 2008-2009



Objectifs

Le Programme d'aide en loisir a pour objectif d'apporter une assistance financière aux organismes, situés à Montréal, pour des **nouveaux projets**¹ faisant preuve d'**originalité** et, en conséquence, permettant aux personnes ayant une incapacité de développer des intérêts nouveaux reliés à la pratique d'activités de loisir.

Le programme se veut un outil de **développement communautaire** visant à favoriser les **échanges** entre les personnes handicapées, les organismes et la population en général.

(Il est à noter que les projets d'accompagnement en loisir ne sont pas admissibles. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une demande dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir prévu à cet effet.)

Organismes admissibles

Organismes sans but lucratif ayant une mission de loisir, membres d'AlterGo², et ayant leur adresse principale sur l'île de Montréal.

Catégories d'activités

Les secteurs d'activités de loisir admissibles :

- activités sociales ou culturelles
- activités scientifiques
- activités physiques et sportives
- activités de plein air
- activités touristiques

Clientèles visées

Les personnes ayant une incapacité motrice, auditive, visuelle, intellectuelle, autistique ou psychique qui n'ont pas ou peu accès à des services de loisir.

Comité de sélection

Un comité de sélection, formé de représentants de Sport et Loisir de l'île de Montréal, d'organismes de loisir de personnes handicapées, d'arrondissements ou des villes (division de la culture, des sports, des loisirs et du développement social) ainsi que d'AlterGo, aura pour tâche d'évaluer les projets qui lui seront soumis.

Éléments évalués lors de l'attribution des fonds

Les principaux éléments qui seront considérés par le Comité de sélection sont les suivants :

- **originalité** du projet
- **collaboration ou partenariat** avec d'autres organismes de la communauté (développement communautaire)
- **priorité** accordée à la **clientèle moins bien desservie** par la pratique de loisir
- **promotion du projet et impact** dans la communauté (ex. articles dans des publications, information auprès de la population ou auprès d'organismes du milieu, etc.)
- **faisabilité du projet** (réalisme de la demande)

¹ Un projet peut être subventionné pour une deuxième année consécutive si le comité de sélection en juge la pertinence.

² Les organismes non membres d'AlterGo peuvent devenir membres et être ainsi admissibles au Programme d'aide en loisir.

Date limite d'inscription : 15 août 2008

(voir au verso)

Programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec une incapacité 2008-2009



Exigences

- L'organisme doit remplir le formulaire de demande du Programme d'aide en loisir 2008-2009
- Les activités de loisir dans le cadre de ce projet doivent avoir une durée d'au moins **25 heures par participant**
- Le projet doit se réaliser entre le **1^{er} octobre 2008** et le **30 septembre 2009**
- L'organisme qui a reçu une subvention en 2007-2008 dans le cadre de ce programme doit remettre le **rapport d'évaluation** prévu à cet effet au plus tard au moment de sa demande 2008-2009
- L'organisme doit joindre au formulaire de demande, son dépliant d'information et une photocopie de la **déclaration d'immatriculation** émise par l'Inspecteur général des institutions financières du Québec
- L'organisme s'engage à réaliser son projet tel que décrit et à **n'y apporter aucune modification majeure** sans l'autorisation d'AlterGo
- **Un seul projet** par organisme sera accepté

Budget disponible

Pour la région de Montréal, le Programme d'aide en loisir est sous la responsabilité de Sport et Loisir de l'Île de Montréal et coordonné par AlterGo. Le budget total du programme est de **17 000 \$** pour l'année 2008-2009. L'aide financière demandée ne doit pas dépasser **3 000 \$** et elle doit être inférieure ou égale à **75 % du montant total** du projet concerné.

Les dépenses admissibles

L'assistance financière pour le projet peut s'appliquer :

- sur l'achat de matériel et d'équipements
- sur les frais de location de matériel, d'équipements, de locaux, de plateaux, etc.
- sur les salaires des personnes-ressources ainsi que leurs frais de déplacement et de repas
- sur les frais de transport, etc.

Date limite d'inscription

Les formulaires de demandes devront être remplis et acheminés par la poste, avec les autres documents exigés, au plus tard le **15 août 2008**. Le timbre-poste fera foi de la date. Les documents devront être envoyés à l'adresse suivante :

AlterGo
525, rue Dominion, bureau 340
Montréal (Québec) H3J 2B4

Les demandes reçues directement (en personne) au bureau d'AlterGo seront acceptées en autant que la date limite est respectée. Les envois par télécopieur ou par courriel seront refusés.

Renseignements additionnels

Pour de plus amples renseignements sur ce programme, vous pouvez communiquer avec AlterGo en composant le 514 933-2739.

Le Programme d'aide en loisir est financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



Programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec une incapacité



Formulaire de demande de soutien financier 2008-2009

Utilisez un traitement de texte ou écrivez lisiblement.

Vous pouvez remplir le formulaire à partir du site Internet (www.altergo.net) et le retourner par la poste. Une version anglaise est disponible sur le site d'AlterGo.

À l'usage d'AlterGo

Projet _____ Année _____

Nom de l'organisme _____

I. Nom et adresse de l'organisme (nom officiel selon la charte) et nom de la présidente ou du président

Organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone () _____

Fax _____ Courriel _____

Nom de la présidente ou du président _____

II. Nom et adresse de la personne responsable du projet (personne à contacter)

Responsable du projet _____

Adresse _____

Téléphone (travail) _____ Téléphone (résidence) _____

III. Pièces à joindre (obligatoires)

- Copie de la déclaration d'immatriculation oui non
- Rapport d'évaluation oui non déjà remis
(si l'organisme a reçu une subvention pour ce programme en 2007-2008)
- Dépliant de l'organisme oui non

Date limite d'inscription : 15 août 2008

IV. Présentation du projet

Titre du projet _____

Description _____

Type de incapacité (indiquez le nombre de participants pour chaque type d'incapacité)

Motrice Auditive Autistique Intellectuelle Visuelle
Psychique Incapacités multiples (précisez) _____

Groupe d'âge des participants (précisez le nombre)

0-6 ans 7-12 ans 13-17 ans
18-35 ans 36-54 ans 55 ans et plus

Nombre total de participant-e-s _____ Lieu principal des activités _____

Période de déroulement du projet _____

Nombre total d'heures du projet _____

Nombre d'heures par semaine _____ Nombre total d'heures par participant _____

Nombre d'intervenant(s) encadrant le groupe _____

V. Budget

**Sommaire des prévisions budgétaires *
pour le projet seulement**

Revenus prévus

- Programme d'aide en loisir _____ \$
- Des participants (inscriptions) _____ \$
- De l'organisme demandeur _____ \$
- Partenaires (précisez)

_____ \$
- Autres (précisez)
_____ \$

Dépenses prévues

- Salaires des personnes-ressources _____ \$
- Frais de location _____ \$
- Transport _____ \$
- Divers

_____ \$

Total _____ \$ **Total** _____ \$

* Le budget présenté doit être équilibré. L'aide financière demandée au programme ne doit pas dépasser 75 % de l'ensemble du budget consacré au projet.

VI. Renseignements complémentaires (au besoin utilisez une autre feuille)

1. S'agit-il d'une nouvelle activité ? oui non Sinon, précisez :

2. En quoi ce nouveau projet va-t-il permettre aux personnes ayant une incapacité de développer des intérêts nouveaux reliés aux loisirs ?

3. Comment avez-vous identifié le nouveau besoin ? (comment ce projet se démarque-t-il de vos activités régulières ?)

4. Comment ce projet favorise-t-il le partenariat ou la collaboration avec d'autres organisations de la communauté, tels organismes de loisir, arrondissements, entreprises, CLSC, écoles, etc. ? (précisez le nom des partenaires)

5. De quelle façon comptez-vous promouvoir le projet ? (articles dans les publications, information auprès de la population ou auprès d'organismes du milieu, etc.)

6. Est-ce que ce type d'activités proposées est offert par d'autres organismes sur le territoire de l'île de Montréal ? Si oui, en quoi ces activités sont-elles complémentaires ou différentes ?

7. Justifiez en quelques mots le montant demandé dans le cadre de ce programme (répartition financière).

8. Autres informations pertinentes (s'il y a lieu)

Nous certifions que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts. Si l'aide demandée est accordée à notre organisme, nous nous engageons à utiliser ces fonds tels que prévu et à respecter les exigences d'AlterGo.

Nom (en lettres moulées)

Fonction de la personne autorisée

Signature de la personne autorisée

Date

IMPORTANT

Il est fortement recommandé de lire les informations relatives au Programme d'aide en loisir avant de compléter le formulaire.

Toute correspondance doit être adressée à :
AlterGo
525, rue Dominion, bur. 340
Montréal (Québec) H3J 2B4

Renseignements :
AlterGo : 514 933-2739

Ce document est disponible sur le site d'AlterGo : www.altergo.net

Merci aux partenaires :



Sport et Loisir de l'île de Montréal

**Éducation,
Loisir et Sport**

Québec 